

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 01

**Détermination des
indemnités du Maire,
des Adjointes au Maire
et des Conseillers
municipaux délégués**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2123-18 à 2123-24, les maires, adjoints et conseillers municipaux délégués peuvent percevoir des indemnités de fonction, dans la mesure où ceux-ci sont attributaires d'une délégation de fonction. Ces indemnités se calculent pour les communes dont la population est située entre 3 000 et 9 999 habitants, de la manière suivante :

Le maire	55 % maximum de l'indice brut 1027
Les adjoints	22 % maximum de l'indice brut 1027
Les conseillers délégués	Doivent être incluses dans l'enveloppe allouée aux maires et adjoints

L'ENVELOPPE BUDGETAIRE

L'ensemble de ces indemnités de fonction ne peuvent dépasser le montant de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au Maire et aux adjoints.

COMMUNES BUREAU CENTRALISATEUR (CHEF-LIEU DE CANTON)

Le conseil municipal a la possibilité de voter la majoration de 15 % au titre de commune bureau centralisateur

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR

Le début de versement des indemnités est fixé à la date d'installation du nouveau conseil municipal soit à la date du 04 juillet 2020.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de déterminer le montant des indemnités pour l'ensemble des élus concernés (le maire, les 8 adjoints au maire et les 14 conseillers municipaux délégués) ainsi qu'il suit :

- **En fixant le taux maximal pour le maire et les 8 adjoints ;**
- **En votant la majoration de 15 % au titre de commune bureau centralisateur ;**
- **En fixant la date d'entrée en vigueur de cette délibération avec effet rétroactif au 4 juillet 2020, date d'installation du nouveau Conseil municipal ;**
- **En répartissant cette enveloppe entre le maire, les 8 adjoints au maire et les 14 conseillers municipaux délégués de la manière suivante :**

	NOM DE L'ELU	FONCTION	DELEGATION	Indemnité en %
1	Rémi NICOLAS	Maire		43.50
2	Patricia POUBLANC	1ère adjointe	Adjointe aux solidarités, en charge de l'action sociale et du CCAS	17.97
3	Laurent BOUTIN	2ème adjoint	Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie et développement territorial	15.79
4	Frédérique CONDET	3ème adjointe	Adjoint à l'éducation et à la culture	17.97
5	Jean Pierre CATHEBRAS	4ème adjoint	Adjoint au développement local durable et l'agriculture	15.79
6	Diane ARRIAGADA	5ème adjointe	Adjoint à l'emploi et au développement économique	15.79
7	Bernard CHANTRIER	6ème adjointe	Adjoint au Développement territorial en charge des travaux, bâtiments et équipements publics	15.79
8	Audrey RANC	7ème adjoint	Adjoint aux sports, événements, festivités et traditions	15.79
9	Frédéric COURRENT	8ème adjoint	Adjoint aux Sécurités et à l'administration générale	15.79
10	Laïla ACHKAR	Conseillère municipale déléguée	élue déléguée à l'enfance et à la jeunesse	4.37
11	Martine REARD	Conseiller municipal délégué	élue déléguée aux aînés	4.37
12	Joëlle HUYNH	Conseillère municipale déléguée	élue en charge du logement	4.37
13	Liliane GUIRAUD	Conseillère municipale déléguée	élue déléguée aux espaces publics et à la propreté	4.37
14	Florence LIMONES	Conseillère municipale déléguée	élue déléguée aux quartiers et à la concertation	4.37
15	Laure DELAMON	Conseillère municipale déléguée	élue déléguée aux affaires scolaires	4.37
16	Christian BLANCARD	Conseiller municipal délégué	élu délégué à l'environnement, la ressource en eau et aux espaces naturels.	4.37
17	Denis CANTIER	Conseiller municipal délégué	élu délégué de la transition énergétique	0.00
18	Eric MARC	Conseiller municipal délégué	élu délégué aux foires et marchés	4.37
19	Sophie GOMES	Conseiller municipal délégué	élue délégué à l'emploi	4.37
20	Xavier BOUYER	Conseillère municipale déléguée	élu délégué aux bâtiments et au patrimoine	4.37
21	Eric PEREDES	Conseiller municipal délégué	élu délégué aux festivités	4.37
22	Yohan MESSABIER	Conseiller municipal délégué	élu délégué aux traditions, manifestations taurines et jumelage	4.37
23	Renaud LEROI	Conseiller municipal délégué	élu délégué aux finances et aux régies municipales	4.37

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 02

**Délégation
d'attributions du
Conseil municipal
au Maire**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Le conseil municipal a la possibilité de déléguer directement au maire, pour la durée de son mandat, un certain nombre d'attributions limitativement énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ; il s'agit :

1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales ;

2° De fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées (limite fixée par le conseil municipal : 100 €) ;

3° De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires (limite fixée par le conseil municipal : 2 millions d'euros) ;

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

5° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

- 6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 7° De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- 8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- 11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- 12° De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- 13° De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
- 14° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- 15° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L. 211-2 ou au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code ;
- 16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants et de 5 000 € pour les communes de 50 000 habitants et plus (cas définis par le conseil municipal : monsieur le maire est autorisé à ester en justice, interjeter appel et se pourvoir en cassation pour toutes affaires contentieuses dans le but de défendre les intérêts de la communes et de ses agents mis en cause et qui ont subi un préjudice dans le cadre de leurs fonctions ;
- 17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 7 622 € ;
- 18° De donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;
- 19° De signer la convention prévue par l'avant-dernier alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L.332-11-2 du même code, dans sa rédaction antérieure à la loi n° 2014-1655 du 29 décembre 2014 de finances rectificative pour 2014, précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;
- 20° De réaliser les lignes de trésorerie jusqu'à la limite de 1 500 000 €.
- 21° D'exercer ou de déléguer, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'urbanisme, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du même code (montant maximum de préemption : 10 000 €) ;
- 22° D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme ou de déléguer l'exercice de ce droit en application des mêmes articles ;

23° De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune ;

24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

25° D'exercer, au nom de la commune, le droit d'expropriation pour cause d'utilité publique prévu au troisième alinéa de l'article L. 151-37 du code rural et de la pêche maritime en vue de l'exécution des travaux nécessaires à la constitution d'aires intermédiaires de stockage de bois dans les zones de montagne ;

26° De demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions ;

27° De procéder à tout dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;

28° D'exercer, au nom de la commune, le droit prévu au I de l'article 10 de la loi n° 75-1351 du 31 décembre 1975 relative à la protection des occupants de locaux à usage d'habitation ;

29° D'ouvrir et d'organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L.123-19 du code de l'environnement.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal décide d'accorder à Monsieur le Maire, l'ensemble des vingt-neuf (29) délégations citées dans l'article L2122-22 du CGCT.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 03

**Création et
composition des
commissions
communales**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

L'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appels d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Si pour la désignation des représentants de l'assemblée délibérante à la commission d'appels d'offres, l'article 22 du code des marchés publics impose un scrutin à la représentation proportionnelle au plus fort reste pour les communes, cette obligation ne s'applique pas aux commissions communales.

A cet égard, la doctrine administrative, reprenant les termes d'un arrêt du Conseil d'Etat, recommande de respecter une pondération qui reflète fidèlement la composition de l'assemblée délibérante et qui assure à chacune des tendances représentées en son sein la possibilité d'avoir au moins un représentant dans chaque commission, sans que les différentes tendances ne bénéficient nécessairement toujours d'un nombre de représentants strictement proportionnel au nombre de conseillers municipaux qui les composent (CE, 26 septembre 2006, Martigues, n° 345568).

Les commissions dont le Conseil municipal détermine librement le champ de compétences (finances, personnel, bâtiments et travaux, culture, sports,...) ne peuvent qu'émettre des avis qui seront présentés à l'assemblée délibérante à l'occasion du vote des délibérations portant sur les affaires concernées. Cette compétence purement consultative ne peut prendre la forme d'une décision qui se substituerait aux délibérations du Conseil municipal ou communautaire, seules instances habilitées à décider au nom de la commune ou de l'EPCI (CE, 20 mars 1936, Loff).

La composition du Conseil municipal est de

- 23 sièges à la majorité de M. Nicolas, soit $23/29 = 79.31 \%$
- 3 sièges à la minorité de M. Bruyère, soit $3/29 = 10.34 \%$
- 3 sièges à la minorité de Mme Boissière, soit $3/29 = 10.34 \%$

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- **de fixer à 12 (douze) le nombre de conseillers municipaux titulaires composant chaque conseiller (la présidence de droit de Monsieur le Maire n'étant pas comptée)**
- **d'approuver l'application de la même représentation au sein des commissions que celle de la composition de l'assemblée communale ; cela donne le rapport suivant pour une commission de 12 membres :**
 - **liste "NOUS C'EST MARGUERITTES" :**
12 membres x 79.31 % = 9.51 arrondi à 10 membres,
 - **liste "LE NOUVEL ELAN POUR MARGUERITTES AVANT TOUT" :**
12 membres x 10.34 % = 1.24 arrondi à 1 membre,
 - **liste "MARGUERITTES NOTRE VILLE" :**
12 membres x 10.34 % = 1.24 arrondi à 1 membre.

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE - SECURITE						
PRESIDENT	M. NICOLAS					
MEMBRES	Tit 1	M. Renaud LEROI	Tit 7	Mme Diane ARRIAGADA	Sup 1	M. Bernard CHANTRIER
	Tit 2	M. Frédéric COURRENT	Tit 8	Mme Frédérique CONDET	Sup 2	Mme Martine REARD
	Tit 3	Mme Patricia POUBLANC	Tit 9	Mme Laïla ACHKAR		
	Tit 4	M. Denis CANTIER	Tit 10	M. Laurent BOUTIN		
	Tit 5	Mme Joëlle HUYNH	Tit 11	M. Denis BRUYERE	Sup 1	M. Stéphane GUILLEMIN
	Tit 6	M. Jean-Pierre CATHEBRAS	Tit 12	Mme Margit LORBLANCHET	Sup 1	Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA
Le vice-président devra être nommé lors de la première séance de la commission						

COMMISSION SOLIDARITE – EDUCATION - CITOYENNETE						
PRESIDENT	M. Rémi NICOLAS					
MEMBRES	Tit 1	Mme Patricia POUBLANC	Tit 7	Mme Martine REARD	Sup 1	M. Xavier BOUYER
	Tit 2	Mme Frédérique CONDET	Tit 8	Mme Joëlle HUYNH	Sup 2	Mme Liliane GUIRAUD
	Tit 3	Mme Florence LIMONES	Tit 9	M. Renaud LEROI		
	Tit 4	M. Yohan MESSABIER	Tit 10	M. Frédéric COURRENT		
	Tit 5	Mme Laure DELAMON	Tit 11	Mme Julie DELVAL	Sup 1	M. Stéphane GUILLEMIN
	Tit 6	Mme Laïla ACHKAR	Tit 12	Mme Margit LORBLANCHET	Sup 1	Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA
Le vice-président devra être nommé lors de la première séance de la commission						

COMMISSION URBANISME – ENVIRONNEMENT – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PRESIDENT		M. Rémi NICOLAS				
MEMBRES	Tit 1	M. Laurent BOUTIN	Tit 7	Mme Sophie GOMES	Sup 1	Mme Laure DELAMON
	Tit 2	M. Denis CANTIER	Tit 8	Mme Joëlle HUYNH	Sup 2	M. Eric PEREDES
	Tit 3	Mme Liliane GUIRAUD	Tit 9	Mme Audrey RANC		
	Tit 4	M. Christian BLANCARD	Tit 10	Mme Florence LIMONES		
	Tit 5	M. Xavier BOUYER	Tit 11	M. Denis BRUYERE	Sup 1	Mme Julie DELVAL
	Tit 6	M. Jean-Pierre CATHEBRAS	Tit 12	Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA	Sup 1	Mme Margit LORBLANCHET

Le vice-président devra être nommé lors de la première séance de la commission

COMMISSION ECONOMIE – AGRICULTURE - EMPLOI

PRESIDENT		M. Rémi NICOLAS				
MEMBRES	Tit 1	M. Jean-Pierre CATHEBRAS	Tit 7	M. Yohan MESSABIER	Sup 1	Mme Martine REARD
	Tit 2	Mme Diane ARRIAGADA	Tit 8	Mme Sophie GOMES	Sup 2	M. Denis CANTIER
	Tit 3	M. Eric MARC	Tit 9	Mme Laïla ACHKAR		
	Tit 4	M. Eric PEREDES	Tit 10	Mme Patricia POUBLANC		
	Tit 5	M. Bernard CHANTRIER	Tit 11	Mme Julie DELVAL	Sup 1	M. Denis BRUYERE
	Tit 6	Mme Audrey RANC	Tit 12	Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA	Sup 1	M. Alain SAUD

Le vice-président devra être nommé lors de la première séance de la commission

COMMISSION CULTURE – SPORTS - FESTIVITES

PRESIDENT		M. Rémi NICOLAS				
MEMBRES	Tit 1	Mme Audrey RANC	Tit 7	Mme Laure DELAMON	Sup 1	Mme Sophie GOMES
	Tit 2	M. Eric PEREDES	Tit 8	M. Christian BLANCARD	Sup 2	M. Laurent BOUTIN
	Tit 3	M. Yohan MESSABIER	Tit 9	M. Renaud LEROI		
	Tit 4	Mme Frédérique CONDET	Tit 10	Mme Martine REARD		
	Tit 5	M. Eric MARC	Tit 11	M. Stéphane GUILLEMIN	Sup 1	Mme Julie DELVAL
	Tit 6	Mme Liliane GUIRAUD	Tit 12	M. Alain SAUD	Sup 1	Mme Myriam BOISSIERE DE DILLIA

Le vice-président devra être nommé lors de la première séance de la commission

COMMISSION TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS – EQUIPEMENTS PUBLICS

PRESIDENT		M. Rémi NICOLAS				
MEMBRES	Tit 1	M. Bernard CHANTRIER	Tit 7	Mme Diane ARRIAGADA	Sup 1	Mme Audrey RANC
	Tit 2	M. Xavier BOUYER	Tit 8	M. Frédéric COURRENT	Sup 2	M. Jean-Pierre CATHEBRAS
	Tit 3	Mme Frédérique CONDET	Tit 9	Mme Florence LIMONES		
	Tit 4	Mme Liliane GUIRAUD	Tit 10	M. Eric MARC		
	Tit 5	M. Denis CANTIER	Tit 11	M. Stéphane GUILLEMIN	Sup 1	M. Denis BRUYERE
	Tit 6	M. Christian BLANCARD	Tit 12	M. Alain SAUD	Sup 1	Mme Margit LORBLANCHET

Le vice-président devra être nommé lors de la première séance de la commission

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 04

**Désignation des
délégués
communaux
à la commission
d'appels d'offres**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élus, à l'unanimité, au scrutin secret, avec application de la représentation proportionnelle au plus fort reste, dès le premier tour :

Président de droit : M. Rémi NICOLAS	
titulaire : M. Renaud LEROI	suppléante : Mme Sophie GOMES
titulaire : M. Bernard CHANTRIER	suppléant : M. Yohan MESSABIER
titulaire : Mme Diane ARRIAGADA	suppléant : M. Denis CANTIER
titulaire : M. Jean-Pierre CATHEBRAS	suppléante : Mme Laïla ACHKAR
titulaire : Mme Liliane GUIRAUD	suppléante : Mme Laure DELAMON

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 05

**Désignation
des délégués
communaux au
Centre Communal
d'Action Sociale**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Le nombre de membres du Conseil municipal qui siègeront au sein du conseil d'administration du CCAS est fixé à cinq.

Ont été élus, à l'unanimité, au scrutin secret, dès le premier tour :

- 1^{ère} : Mme Patricia POUBLANC
- 2^{ème} : Mme Martine REARD
- 3^{ème} : Mme Laïla ACHKAR
- 4^{ème} : Mme Joëlle HUYNH
- 5^{ème} : M. Denis CANTIER

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 06

**Désignation
des délégués
communaux
à la commission
d'attribution
des emplacements
sur le marché**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élus, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour :

Président de droit : M. Rémi NICOLAS	
1	M. Eric MARC
2	M. Jean-Pierre CATHEBRAS
3	Mmes Sophie GOMES
4	Mme Diane ARRIAGADA
5	Mme Martine REARD

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 07

**Désignation
des membres à la
sous-commission
départementale
de sécurité pour la
visite des ERP**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élus, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour :

- titulaire : M. Bernard CHANTRIER,
- suppléant : M. Xavier BOUYER.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 08

**Désignation des
membres à l'Agence
d'Urbanisme et de
Développement des
Régions Nimoise et
Alésienne (AUDRNA)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élus, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour :

- titulaire : M. Laurent BOUTIN,
- suppléant : M. Renaud LEROI.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 09

Désignation
du correspondant
"Défense"

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élus, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour :

- titulaire : M. Frédéric COURRENT,
- suppléant : M. Eric MARC.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 10

**Désignation
des membres aux
conseils des écoles**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élus, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour :

	Titulaires	Suppléants
Elémentaire de Marcieu	Mme Laure DELAMON	Mme Florence LIMONES
Elémentaire Peyrouse	Mme Frédérique CONDET	M. Jean-Pierre CATHEBRAS
Maternelle de Marcieu	Mme Laure DELAMON	M. Laurent BOUTIN
Maternelle Peyrouse	Mme Frédérique CONDET	M. Frédéric COURRENT
Maternelle Genestet	Mme Laure DELAMON	Mme Diane ARRIAGADA

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 11

**Désignation
des membres
au conseil
d'administration du
centre socioculturel
associatif local
ESCAL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élus, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour :

Titulaires	M. Rémi NICOLAS, Maire	suppléant du Maire	M. Frédéric COURRENT
	Mme Patricia POUBLANC		
	Mme Frédérique CONDET		
	Mme Laïla ACHKAR		
	Mme Sophie GOMES		

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 12

**Désignation des
membres au comité
de programmation
du Groupe d'Action
Locale (GAL)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élus, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour :

- titulaire : M. Jean-Pierre CATHEBRAS,
- suppléante : Mme Diane ARRIAGADA.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 13

**Désignation
des membres
au conseil
d'administration des
EHPAD de Redessan
et Cabrières**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élues, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour :

- titulaire : Mme Martine REARD,
- titulaire : Mme Joëlle HUYNH.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 14

**Désignation d'un
membre au conseil
d'administration de
la MFR "La Pinède"**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Mme Frédérique CONDET a été élue, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 15

**Désignation des
membres au PLIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élues, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour :

- titulaire : Mme Sophie GOMES,
- suppléante : Mme Laïla ACHKAR.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 16

**Désignation des
membres au Point
Ressource Emploi**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élues, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour :

- titulaire : Mme Sophie GOMES,
- suppléante : Mme Diane ARRIAGADA.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 17

**Désignation des
membres
au syndicat
intercommunal du
CES de Marguerittes**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élues, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour :

titulaire	Mme Audrey RANC	suppléante	Mme Frédérique CONDET
titulaire	Mme Laure DELAMON	suppléante	Mme Laïla ACHKAR

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 18

**Désignation
des membres
au syndicat
intercommunal pour
la construction
d'une gendarmerie
intercommunale
pour le canton de
Marguerittes**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élus, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour :

- titulaire : M. Bernard CHANTRIER,
- suppléant : M. Xavier BOUYER.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 19

**Désignation des
membres au
Syndicat
Intercommunal
d'Assainissement
des Hautes Terres
du Vistre (SIAHTV)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élus, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour :

titulaire	M. Jean-Pierre CATHEBRAS	suppléant	M. Xavier BOUYER
titulaire	M. Christian BLANCARD	suppléant	M. Denis CANTIER

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 20

**Désignation des
membres au
syndicat mixte des
garrigues de la
région de Nîmes**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élues, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour :

titulaire	M. Denis CANTIER	suppléant	M. Jean-Pierre CATHEBRAS
titulaire	M. Christian BLANCARD	suppléant	M. Laurent BOUTIN

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 21

**Désignation des
membres au
syndicat mixte
d'électricité du Gard**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élues, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour :

titulaire	M. Rémi NICOLAS	suppléante	Mme Laïla ACHKAR
titulaire	M. Renaud LEROI	suppléante	Mme Florence LIMONES

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 22

**Désignation des
membres au Comité
National d'Action
Sociale (CNAS)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élus, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour :

- titulaire : M. Frédéric COURRENT,
- suppléante : Mme Patricia POUBLANC.

Le Maire,
Rémi NICOLAS

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers
municipaux en exercice :

29

nombre de membres présents :

26

nombre de membres absents
excusés représentés :

3

date de la convocation :

11 juillet 2020

OBJET :

N° 2020 / 07 / 23

**Désignation des
membres au Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et de
l'Environnement
(CAUE)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Laurent BOUTIN, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Diane ARRIAGADA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Audrey RANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Martine REARD, Mme Joëlle HUYNH, Mme Liliane GUIRAUD, M. Christian BLANCARD, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Xavier BOUYER, M. Eric MARC, Mme Sophie GOMES, Mme Laïla ACHKAR, Mme Laure DELAMON, M. Renaud LEROI, M. Yohan MESSABIER, M. Denis BRUYERE, M. Stéphane GUILLEMIN, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA et Mme Margit LORBLANCHET.

Membres absents excusés représentés : M. Denis CANTIER (pouvoir à M. CATHEBRAS), Mme Julie DELVAL (pouvoir à M. GUILLEMIN) et M. Alain SAUD (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

Ont été élus, à l'unanimité (3 abstentions : Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. SAUD [pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA] et Mme LORBLANCHET), dès le premier tour :

- titulaire : M. Laurent BOUTIN,
- suppléante : Mme Liliane GUIRAUD.

Le Maire,
Rémi NICOLAS